Demande de catégorisation environnementale

Documents à fournir

Désignation	Qté
Demande écrite adressée à Mr le Directeur Général de l'ONE	1
Délégation de pouvoir de la personne signataire de la demande si elle n'est pas le gérant mentionné dans les statuts	
Documents relatifs au projet	
Fiche de tri (*) dûment remplie par le Promoteur et ou Investisseur avec tous les détails pertinents permettant d'apprécier le projet	1
Carte de localisation du site d'implantation du projet et ou de l'activité à défaut en image satellitaire avec les coordonnées géographiques y afférents	1
Résumé du projet indiquant la description de l'activité, le procédé technologique, mode de gestion de déchet solide et liquide, le besoin en intrants notamment eau et énergie	1

(*) : Modèle ou formulaire pouvant être retiré à l'EDBM ou téléchargeable sur le siteweb ONE : www.pnae.mg

Frais : 0 €

- Aucun frais requis

Horaire

- Demande de renseignements et réception de dossier de catégorisation :
 Lundi et jeudi à l'EDBM : 8h30 à 12h00
 Lundi au vendredi à L'ONE : 8h30 à 16h00 ou envoi de dossier à l'adresse email : one@edbm.mg

Procédures ou étapes avant délivrance de l'attestation d'agrément par l'EDBM

- Dépôt de demande de catégorisation
- Traitement de dossier par le comité de catégorisation de l'ONE

Document(s) délivré(s) (sous 30 jours) après dépôt de dossier complet sans observations

- Lettre de notification portant résultat de catégorisation délivrée par l'ONE

Département(s) concerné(s)

- ONE : Office National pour l'Environnement
- Ministère de tutelle de l'activité

Notes et références

- Loi n° 2015-003 du 19/02/2015 portant Charte de l'Environnement actualisée
- Le décret MECIE n° 99-954 du 15 décembre 1999 modifié par le décret n° 2004-167 du 03 février 2004